



# Formation MAEC PRA1 PRA3 OUV1

## PAEC Alpilles

### 1. Contexte

Le pastoralisme est une activité indissociable du massif des Alpilles, permettant le maintien de la biodiversité et de l'avifaune en favorisant une mosaïque de milieux, et contribuant à la défense des forêts contre les incendies (DFCI). Il constitue une activité économique fondamentale sur le territoire du Parc naturel régional des Alpilles.

Le parcours en colline des Alpilles est considéré actuellement par la plupart des éleveurs comme une ressource indispensable, assurant la couverture des besoins alimentaires hivernaux ou printaniers d'une partie de leur troupeau.

#### **Espèces et milieux concernés**

Habitat d'Intérêt Communautaire prioritaire 6220 « Pelouses sèches riches en annuelles et bulbeuses » de la Zone Spéciale de Conservation du site Natura 2000 « Les Alpilles »

Avifaune nicheuse protégée et citée dans la Zone de Protection Spéciale (ZPS) du site Natura 2000 « Les Alpilles » : Alouette Lulu, Engoulevent d'Europe, Pipit Rousseline

Zone de chasse du Grand-duc d'Europe, Aigle de Bonelli espèces de la ZPS du site Natura 2000 « Les Alpilles »

Flore protégée ou désignant la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de la Chaîne des Alpilles : Orchidées, Iris nain par exemple

#### **Menaces de conservation**

- Fermeture complète du milieu forestier défavorable au passage de l'Engoulevent d'Europe
- Colonisation du milieu forestier sur la garrigue et les pelouses : perte d'habitat et de zone d'alimentation pour l'avifaune nicheuse
- Embroussaillage : risque incendie plus important pouvant impacter la faune et la flore

#### **Engagements des mesures**

PRA1 : Passage visible en milieu plutôt forestier et traces de prélèvement de la ressource

PRA3 : Objectif de prélèvement herbacé important : 60 à 80%

OUV1 : Pelouse raclée, prélèvement herbacé entre 80 à 100%, avec peu de refus

## 2. Objectifs de la formation

- Appréhender les enjeux des différents gestionnaires : forestier, DFCI, Natura 2000
- Identifier les modalités de gestion adaptées selon les contextes et les enjeux
- Engager le dialogue avec les gestionnaires
- Identifier certains habitats et espèces d'intérêt communautaire

## 3. Déroulé de la formation

### **Méthode pédagogique :**

Formation collective : Demi-journées de modules thématiques avec échange participants

**Durée :** 3 demi-journées de 3h30

### **Lieu :**

Demi-journée en salle : Maison du Parc

Demi-journée sur site : Territoire PNRA

### **Contenus et intervenants :**

Présentation du PAEC Alpilles

Rappel sur les cahiers des charges des mesures PRA1, PRA3 et OUV1 : contexte et objectifs de la MAEC, engagements de résultat et note de prélèvement, tenue du calendrier de pâturage, informations obligatoires à noter, points susceptibles d'être contrôlés, importance d'informer le berger sur la MAEC et la tenue de ce document... – *CERPAM, Sylvain*

### **Module 1 : DFCI et pastoralisme**

#### **En salle ou sur le terrain ?**

- Rappel rapide de la politique DFCI et de ses grands principes
- Quels sont les gestionnaires impliqués et rôles de chacun ? (Gestionnaires, SDIS, FORSAP, APFM, maitres d'ouvrage...)
- Le rôle du pastoralisme dans la DFCI (zones stratégiques et zones de renfort notamment)
- Communication et articulation entre pastoralisme et travaux DFCI
- Discussion sur les modalités de gestion adaptées selon les contextes et les enjeux à partir des retours d'expérience des éleveurs (et éventuellement des ouvrages "coupures de combustibles pâturées", "pâturer la broussaille"...)
- Les ligneux difficiles à contrôler : chêne kermès, chênes verts, cystes, buis, genêts, accrus de résineux, pruneliers...

Notions abordées : report sur pied, complémentarité entre les différentes ressources disponibles au pâturage, différence entre appétence et valeur nutritive, stratégie de défense des plantes, vulnérabilité climatique...

- Impact des équipements pastoraux : équipements d'abreuvement, parcs de pâturage vs garde... (+ quelles aides financières)
- Interventions complémentaires (broyage, brûlage dirigé...) : modalités, réglementation, résultats, etc

## **Module 2 : Forêt et pastoralisme**

### **En salle – 3h30 ou sur le terrain avec un cas d'école en exemple**

- Les grands principes de la gestion forestière (notamment ceux le plus en lien avec le pastoralisme, ex : régénération)
- Les documents cadres/réglementaires (code forestier, Plan d'Aménagement Forestier, Plan Simple de Gestion, CPP et cahier des charges...)
- Acteurs impliqués (organismes + personnes référentes localement)
- Concilier enjeux pastoraux et forestiers, à partir de différents cas rencontrés par les éleveurs/ les gestionnaires forestiers (régénération, retour du troupeau après un feu, gestion selon les essences et la végétation présente, sylvopastoralisme...)

## **Module 3 : Biodiversité et pastoralisme**

### **Sur le terrain – 3h30**

- Découverte des différents habitats naturels, de la faune et de la flore : initiation à la reconnaissance des espèces patrimoniales cibles, de leur cycle de vie, de leurs besoins... (espèces à adapter selon les secteurs : avifaune, entomofaune, flore...)
- Pastoralisme et biodiversité (à partir de cas concrets) :
  - Comment le pâturage favorise les populations de certaines espèces
  - Adaptations de la gestion pastorale sur certaines zones à enjeux dans le cadre des MAEC afin de préserver certaines espèces/milieux
- Partenariats possibles entre gestionnaires environnementaux et éleveurs (contrats N2000 de réouverture de milieux, etc)